
INFO ALLIANCE

7 juillet 2011

ENFIN...À L'OUVRAGE !

Si j'en avais eu la possibilité, il m'aurait fallu vous envoyer un INFO ALLIANCE presque à chaque semaine depuis celui de la fin avril, tant les événements se bousculaient, toujours au sujet de la mise sur pied du fameux Comité consultatif, et ce n'est malheureusement pas encore fini mais nous avons hâte d'entrer au travail ! De plus il fallait préparer et tenir l'assemblée annuelle de l'Alliance. Heureusement que les collègues du conseil d'administration s'appliquent notre devise **Solidaires et actifs**. Je les remercie.

Que s'est-il donc passé ? Dans l'INFO ALLIANCE du 24 avril, il était d'abord question du mandat du Comité dont la formulation ne respectait pas le mot à mot du Rapport de la commission parlementaire mais dont nous avons obtenu la correction en plus de précisions sur la constitution du Comité et de l'échéance de ses travaux. Nous apprenions un peu plus tard que le Comité compterait 17 membres, mais serait paritaire pour ce qui est des membres représentant les syndicats et les retraités, soit 8 membres pour chaque groupe.

Au début de juin, la liste des membres du Comité est officiellement publiée:

*Quatre retraités issus du GTAR, dont mesdames Madelaine Michaud de l'AQRP, Louise Charlebois de l'AREQ et Monsieur André Goulet de l'Alliance. Il restait donc un poste vacant à combler.

*Un représentant du RRPE (Régime de retraite du personnel d'encadrement), Monsieur Jean Turgeon de l'AQDER. (Association québécoise des directeurs d'établissements retraités).

*Une représentante du RRAME (Regroupement des Retraités Actifs du Mouvement Essaim), Madame Arlette Bouchard.

*Un représentant issu et recommandé conjointement par l'ADR et le RRAME, Monsieur Rosaire Quévillon.

*Un représentant du l'ADR (Association démocratique des retraités), Monsieur Rodrigue Dubé.

Rappelez-vous que, lors de l'annonce de la formation d'un Comité consultatif, le GTAR s'était réuni et avait demandé qu'au moins trois membres de ce Comité soient des membres du GTAR recommandés par le GTAR. Il avait aussi été demandé que ces trois personnes soient les 3 porte-parole du GTAR. Nous avons appris lors de la formation du Comité que ces trois personnes étaient nommées (vous avez les noms plus haut), mais qu'il y avait de la place pour une quatrième personne du GTAR. C'était dans la semaine du 23 mai. Il fallait agir vite pour recommander cette personne car le conseil du trésor voulait connaître ce nom pour vendredi le 27 mai. Comme responsable

de l'animation du GTAR à ce moment-là et un des trois porte-parole, j'ai tenté de rejoindre les deux autres porte-parole, mais elles étaient toutes les deux à l'extérieur, ce qui rendait impossible une rencontre. J'ai pu les rejoindre par téléphone le 25 et le 26. Il était évidemment impossible de convoquer une réunion des personnes représentant les associations membres du GTAR. J'ai alors recommandé aux deux autres porte-parole le nom de Madame Gisèle Goulet, présidente du RIIRS (Regroupement interprofessionnel des intervenants retraités des services de santé), le troisième groupe du GTAR en importance par le nombre. De plus Madame Goulet était du premier groupe de retraités à travailler sur le dossier indexation dans les années 2000. La présidente de l'AREQ, aussi porte-parole du GTAR, Madame Mariette Gélinas, m'a donné son OK. Madame Madelaine Michaud de l'AQRP, aussi porte-parole, a fait de même et me demanda si c'était elle ou moi qui enverrait le nom au conseil du trésor. J'ai répondu que je le ferais et c'est ce que j'ai fait en fin de journée, vendredi le 27.

Le 01 juin, Madame Michaud communique avec moi et, à ma grande surprise, me dit qu'elle n'a pas eu « la chance d'approuver officiellement la candidature de Mme Goulet au nom de l'AQRP », et qu'elle a « clarifié la situation auprès du Trésor directement ». Clarifier voulait dire envoyer immédiatement ou plus tard une autre candidature, un membre de l'AQRP. Problème ! Pour nous et pour le conseil du trésor. De fait, l'attachée politique de la présidente du conseil du trésor communique avec nous le 2 juin pour dire qu'il faudrait une recommandation finale du GTAR, deux noms ayant été soumis pour LE poste disponible et le conseil d'administration de la CARRA devant se réunir le sept, soit cinq jours après ce message. Le GTAR a pu se réunir le 27.

La rencontre fut difficile parce que la situation était due à l'application sans nuance d'un règlement paralysant du GTAR voulant que les décisions soient prises à l'unanimité et qu'une association puisse toujours retourner à ses instances avant son application. Le choix de la quatrième personne devant représenter le GTAR au Comité consultatif s'est tout de même fait par un vote secret qui a donné une majorité à Mme Gisèle Goulet. Deux autres candidatures avaient aussi été présentées: MM Marcel Ledoux de l'AQRP et Ed Zegray représentant quatre associations anglophones. Une lettre a été préparée pour envoyer au conseil du trésor le nom de Madame Gisèle Goulet, lettre signée par les personnes représentant officiellement leur association au GTAR. Dès que nous connaissons le nom de cette quatrième personne devant représenter le GTAR, je vous le fais connaître.

De façon plus positive maintenant, il fut accepté à cette réunion de prévoir, dans la mesure du possible, une rencontre des huit personnes représentant les retraités sur ce Comité consultatif, l'objectif étant de faire connaissance et de faciliter la concertation comme le souhaite le Rapport intérimaire de la commission parlementaire. Les démarches sont en cours.

La première réunion de ce Comité consultatif se tiendra le huit septembre.

Le GTAR se réunira à nouveau le 23 septembre pour débattre, entre autres sujets, des règlements du GTAR.

Bon été à chacune et à chacun de vous.

André Goulet, président
Case postale 75133
Québec G1Y 3C6
Tél. (418) 658 – 4431
alliancedesassociations@bellnet.ca